



Caisse des Ecoles de la Ville de Dreux

Compte rendu sommaire

Comité de Gestion du 16 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 16 novembre à dix-huit heures, les membres du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles de la Ville, dûment convoqués le 09 novembre 2022, se sont réunis salle de réunion au pôle social, sous la présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET, Président de la Caisse des Ecoles, et de Monsieur Sébastien LEROUX.

Etaient présents :

Monsieur Pierre-Frédéric BILLET, Maire et Président de la Caisse des Ecoles,

Monsieur Sébastien LEROUX, Adjoint au Maire délégué à la Petite Enfance, Education, Politiques de loisirs et sportives,

Monsieur Alain GUENZI, Conseiller Municipal, (pouvoir de M. Christophe DELESSERT),

Madame Gwenaëlle THOMAS, Inspectrice de l'Education Nationale Dreux II,

Madame Marie-Pierre MANCEAU, membre élue par les sociétaires,

Madame Caroline SIMOES, membre élue par les sociétaires,

Monsieur Rock KINKANY, membre élu par les sociétaires,

Monsieur Didier CRESSOT, Directeur Général des Services,

Madame Mélanie MEGHRATE, Directrice Générale Adjointe,

Madame Virginie BREGERE, Directrice de la Caisse des Ecoles,

Madame Corinne PREJEANT, secrétaire,

Absents excusés :

Madame Josette MARTIN, Conseillère Municipale,

Madame Nadine CHOLIN, Déléguée du Préfet,

Monsieur Christophe DELESSERT, Inspecteur de l'Education Nationale Dreux I, (pouvoir à M. Alain GUENZI),

Madame Audrey GISSOT, membre élue par les sociétaires, (démissionnaire au 04 février 2022),

Absents :

Monsieur Yucel KISA, 2^{ème} Vice-Président de la Caisse des Ecoles, Conseiller Municipal,

Monsieur François JAGUIN, Conseiller Municipal,

Madame Valérie VERDIER, Conseillère Municipale,

Madame Virginie DELHOMMEAU, membre élue par les sociétaires,

Monsieur Ahcene GOUCEM, membre élu par les sociétaires,

Monsieur Lionel THOMAS, Receveur-Percepteur, Service de Gestion Comptable de Dreux Agglomération.

Le Comité de Gestion,

Approuve à l'unanimité :

➤ L'ordre du jour.

Ratifie :

➤ Le compte rendu du Comité de Gestion du 27 juin 2022 (majorité des voix).

Le Comité de Gestion,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité :

- Remplacement du 1^{er} Vice-Président de la Caisse des écoles,
- La décision modificative n°2 pour 2022,
- Dossier supplémentaire :
 - o Protection sociale complémentaire au 1^{er} janvier 2023.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 18H50.

Vu pour être affiché, le 25 novembre 2022 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Le Vice-Président
de la Caisse des Ecoles**



Sébastien LEROUX